

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

# BULLETIN

---

10 octobre, 1892.

\* \* Il y a une erreur à corriger dans le dernier bulletin, page 449.

Le centenaire de la bataille de Valmy ne tombait pas le 22 septembre, mais le 20. Cette bataille qui a eu d'immenses résultats auxquels elle doit sa célébrité, n'a fait que quelques centaines de victimes et se réduisit à une simple canonnade. On l'appelle *la canonnade de Valmy*. Le lieutenant de Dumouriez, Kellermann, à qui on doit la victoire, fut plus tard créé duc de Valmy par Napoléon devenu empereur.

Le 22 septembre dernier a eu lieu sur le champ de bataille de Valmy l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de Kellermann.

\* \* \*

\* \* J'ai déjà parlé à la page 419 de la conversion au catholicisme d'un grand nombre de Nestoriens et de la probabilité du retour prochain et définitif de tous leurs coreligionnaires. Un événement peut-être unique en son genre, qui va, sans aucun doute, hâter ce retour, est la conversion d'un ministre anglican faisant partie de la mission protestante en Perse. Cette mission a été fondée par l'archevêque anglican de Canterbury, dans le but d'attirer les Nestoriens dans l'anglicanisme. Le ministre qui vient d'embrasser la religion catholique est le révérend David Benjamin. Il était l'un des membres les plus distingués de la mission. Au lieu de prêcher la doctrine de son église il a ouvert les yeux à la lumière et il a abjuré ses erreurs. Puisse cette conversion d'un *convertisseur* avoir une salutaire influence sur les schismatiques et les convaincre de la fausseté de leur religion.

\* \* \*

\* \* Le chef actuel du parti bonapartiste, le prince Victor Napoléon, vient d'adresser un manifeste "*Aux comités plébiscitaires de France*." Ce manifeste qui a été écrit à l'occasion du centenaire de la proclamation de la première république, est l'inauguration d'une ère nouvelle dans l'évolution des partis en France. Il proclame le principe de l'appel au peuple au moyen du plébiscite, et il cite comme maxime fondamentale ces paroles de la CONVENTION lors de la proclamation de la république : *Il ne peut y avoir de Constitution que celle qui est acceptée par le peuple.*"

Il dit :

*Que c'est parcequ'ils étaient les élus du peuple que les Napoléon ont eu les moyens de servir sa cause ;*

*Que c'est Napoléon Ier qui a sauvé et organisé les conquêtes de 1789 ;*

*Que c'est Napoléon III qui a rétabli dans son intégrité le suffrage universel mutilé ;*

Et il ajoute ces paroles qui trahissent l'espoir d'une restauration impériale.

*Quelle que soit la destinée que l'avenir me réserve, je suivrai ces exemples. Comme représentant de la tradition napoléonienne, je demande à mes amis de s'en inspirer sans cesse.*

*“ Qu'en toute circonstance, ils se rangent du côté des petits, des humbles, des malheureux, des affligés. Qu'ils les aiment, les assistent, qu'ils secondent leurs légitimes revendications. Qu'ils ne s'irritent pas même de leurs erreurs : car ils souffrent et ils ignorent.*

*D'où que viennent les projets d'amélioration sociale, qu'ils les soutiennent et s'efforcent de les faire triompher.*

*La commémoration du 22 septembre leur fournira l'occasion de bien marquer leurs tendances.*

Enfin il proclame emphatiquement que les Napoléons, seuls parmi les gouvernements monarchiques ou républicains de ce siècle, ont constamment subordonné leur pouvoir comme leurs constitutions à l'acceptation du peuple.

Ce manifeste est la contre partie de l'encyclique du pape concernant la politique française et de la déclaration des cardinaux de France.

\*.\*

\*.\* Les élections présidentielles auront lieu aux Etats-Unis au commencement du mois de novembre. Deux grands partis se disputent le pouvoir, ce sont les démocrates et les républicains. Le candidat démocrate à la présidence est l'ex-président Grover Cleveland, avocat, et le candidat républicain est le général Harrison, le président actuel.

Les deux adversaires ont déjà fait la lutte en 1888, et cette lutte s'est terminée par la victoire du général Harrison.

Les candidats à la vice-présidence sont : messieurs Stevenson, de l'Illinois, pour les démocrates, et Whitelaw Reid, de New-York, pour les républicains. M. Stevenson a été assistant-maître-général des postes sous la présidence de Cleveland. M. Reid est journaliste et il a été ministre des Etats-Unis en France.

Dans l'intérêt de nos compatriotes des Etats-Unis nous devons faire des vœux pour le triomphe des démocrates. Ils ne doivent pas oublier que c'est à eux, en grande partie, que Cleveland a dû son élection en 1884, et qu'il leur a marqué sa reconnaissance en leur accordant une part suffisante du patronage public. D'ailleurs le bill McKinley, œuvre principale des républicains, le bill de re-

présailles, le fanatisme dont M. Harrison a fait preuve à l'égard des nôtres et beaucoup d'autres griefs doivent peser dans la balance et la faire pencher du côté de M. Cleveland. Aussi la presse canadienne-française de la province de Québec, sans distinction de partis, favorise-t-elle l'élection de ce dernier.

Non-seulement dans l'intérêt des Canadiens des Etats-Unis, mais aussi dans l'intérêt du Canada lui-même le triomphe de M. Cleveland est aussi préférable, car le parti démocrate s'est toujours montré moins hostile. Lorsque ce parti sera au pouvoir, il sera bien plus facile pour le Canada d'obtenir un traité de réciprocité commerciale acceptable. Le programme des démocrates favorisant la réduction du tarif actuel favorisera certainement aussi nos relations commerciales.

Voici un résumé de ce programme :

*Nous, démocrates, dénonçons la politique de protection du parti républicain comme une fraude, un vol commis au détriment de la grande majorité du peuple américain, pour le bénéfice d'un petit nombre.*

*Nous déclarons que le principe fondamental du parti démocrate, c'est que le gouvernement fédéral n'a aucun pouvoir constitutionnel de faire des tarifs ou de percevoir des droits pour un autre objet que pour les fins du revenu et nous demandons que la perception des taxes soit limitée à ce dont le gouvernement a strictement besoin pour le bon fonctionnement de l'administration de la chose publique.*

Espérons que le soir du 4 novembre le télégraphe transmettra aux parties les plus reculées du Canada et des Etats-Unis la bonne nouvelle du triomphe du parti démocrate. (1)

\*.\*

\*.\* La Législature du Nouveau-Brunswick a été dissoute le 28 septembre. La nomination des candidats pour la nouvelle Législature aura lieu le 15 octobre et la votation se fera le 22. Le procureur-général Blair, premier ministre, prétend que sa majorité sera plus considérable dans la prochaine législature, quoique plusieurs libéraux menacent de l'abandonner.

\*.\*

\*.\* Sont nommés :

1<sup>o</sup> Membre du Conseil Privé, Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour d'Appel du Bas-Canada et ancien président du Sénat.

(1) NOTE.—On sait qu'aux Etats-Unis le président n'est pas élu directement par le peuple. Ce dernier nomme des représentants spéciaux ou électeurs présidentiels, et ce sont ces électeurs qui choisissent le président. Cette année, dit un journal, ces électeurs sont au nombre de 444. Ainsi le candidat heureux sera celui qui aura réuni 228 votes.

2<sup>o</sup> Sénateur pour la division de Lorimier, M. Alphonse Desjardins, député fédéral d'Hochelaga, et président de la banque Jacques-Cartier. Il remplace Sir Alexandre Lacoste nommé juge en chef l'année dernière. Le premier sénateur de la division de Lorimier a été l'honorable Joseph Olivier Bureau, notaire et ancien secrétaire-provincial.

M. Desjardins est né à Terrebonne le 6 mai 1841. Il a fait ses études classiques à Terrebonne et à Nicolet. Il a été reçu avocat en 1862 et il a pratiqué sa profession jusqu'en 1868. Il est entré alors dans le journalisme qu'il a abandonné en 1879 pour la finance. Il a été l'un des rédacteurs de l'*Ordre* et plus tard il a été rédacteur en chef du *Nouveau-Monde*. Il représentait le comté d'Hochelaga aux Communes depuis 1874.

3<sup>o</sup> Sénateur pour la division de Niagara dans Ontario, le Dr Ferguson, ancien député fédéral de Welland. Il remplace l'honorable John Carling.

4<sup>o</sup> Greffier de l'Assemblée Législative de Québec M. Louis Georges Desjardins, député fédéral de l'Islet et ancien député local de Montmorency. M. Desjardins est journaliste. Il est né à Saint-Jean-Port-Joli, le 12 mai 1849, et il a fait ses études au collège de Lévis. Il remplace M. Louis Delorme, ancien député local de Saint-Hyacinthe.

5<sup>o</sup> Bibliothécaire du Parlement à Québec, le Dr N. E. Dionne, journaliste et secrétaire de la Presse Associée de la Province de Québec. Il remplace le poète Pamphile Lemay.

\*.\*

\*.\* Sont décédés :

1<sup>o</sup> Sir William Johnston Ritchie, juge en chef de la cour suprême du Canada. Il naquit à Annapolis le 28 octobre 1813 et il fut reçu avocat en 1838. Après avoir représenté la ville de Saint-Jean dans la législature du Nouveau-Brunswick, il fut nommé en 1855 juge de la Cour Suprême de cette province dont il devint juge en chef en décembre 1865. Le 8 octobre 1875, il fut nommé juge de la cour suprême du Canada, et en 1879 il succéda au juge Richards comme président de la même cour.

Il a été juge pendant 37 ans, terme qu'aucun de ses contemporains n'a atteint dans tout l'empire britannique.

2<sup>o</sup> Joel Reaman, député de Wallace à l'Assemblée Législative des Territoires du Nord-Ouest, et membre du gouvernement des mêmes Territoires. Il est né dans le comté de York, Ontario, le 9 juin 1840.

# PRIER ET FAIRE PRIER POUR LES DEFUNTS.

## MOYEN DE CROITRE EN GRACE

---

1. Il en est qui, lorsqu'ils perdent un père, une mère, un époux, une épouse, un frère ou une sœur, en un mot, une personne chérie, ne peuvent se consoler et versent constamment *des larmes sans prier* pour ceux qu'ils pleurent et qui peut-être ont tant besoin de leurs suffrages.

La grand'mère de Thomas de Cantimpré, dominicain, avait perdu un fils sur lequel elle avait fondé les plus belles espérances. Jour et nuit elle le pleurait et ne voulait recevoir aucune consolation. Dans l'excès de sa tristesse, elle oubliait le grand devoir de l'amour chrétien, *celui de prier ceux que l'on aime*. Aussi, au milieu des flammes du purgatoire, le malheureux objet d'une tendresse stérile se lamentait de ne recevoir aucun soulagement. Dieu eut enfin pitié de lui.

Un jour, au plus fort de sa douleur, cette femme eut une vision miraculeuse. Elle vit au milieu d'une belle route une procession de jeunes gens gracieux comme des anges, qui s'avançaient pleins de joie vers une cité magnifique. Elle comprit que c'étaient des âmes du purgatoire faisant leur entrée dans le ciel. Elle regarda avec avidité si elle ne découvrirait pas son cher fils dans leurs rangs. Hélas ! l'enfant n'y était point ; mais elle l'aperçut qui venait *bien loin derrière tous les autres, triste, souffrant, fatigué et les vêtements trempés d'eau*. "O cher objet de mes douleurs ! lui cria-t-elle, pourquoi donc reste-tu en arrière de cette brillante troupe ? je voudrais te voir à la tête de tes compagnons. — O ma mère ! répond l'enfant d'une voix triste, *c'est vous*, ce sont les larmes que vous versez sur moi, qui trempent et souillent mes vêtements, et qui retardent mon entrée dans la gloire. Cessez donc de vous livrer à une douleur aveugle et stérile. Ouvrez votre cœur à des sentiments plus chrétiens. S'il est vrai que vous m'aimez, *soulez-moi* dans mes souffrances : appliquez-moi quelque *indulgence*, faites des *prières*, des *aumônes* pour moi, obtenez-moi les fruits du *divin sacrifice*. Voilà comment vous me témoignerez votre amour ; par là *vous me délivrerez* de la prison où je gémiss et vous *m'enfanterez à la vie éternelle*, bien plus désirable que ma vie terrestre reçue de vous."

La vision disparut alors, et cette mère, ainsi rappelée à d'autres sentiments, au lieu de se livrer à une douleur immodérée, s'appliqua à soulager son fils par de *pieux suffrages*.

Sainte Marguerite de Cortone avait été d'abord une grande pécheresse ; mais s'étant convertie sincèrement, elle effaça ses désordres passés par de grandes pénitences et par des œuvres de mi-

séricorde. Sa charité envers les âmes du purgatoire ne connaissait *point de bornes* ; elle sacrifiait tout : temps, repos, satisfactions, pour obtenir de Dieu leur délivrance. Comprenant que la piété bien entendue envers les morts à pour premier objet les parents, son père et sa mère étant morts, elle ne cessa d'offrir pour eux ses prières, ses mortifications, ses veilles, ses souffrances, ses communions, les messes qu'elle enterdait. Or, pour la récompenser de sa piété filiale, Dieu lui fit connaître *qu'elle avait abrégé les longues souffrances* que ses parents auraient dû endurer au purgatoire et qu'elle avait obtenu leur *délivrance complète* et leur entrée au ciel. — Quelle joie pour des enfants d'avoir ainsi délivré leurs chers parents ! Au lieu donc de verser sur eux des larmes *stériles*, cherchons à les *soulager* par nos prières et nos bonnes œuvres.

2. C'est d'ailleurs un moyen pour nous de croître en grâce et en vertu. Car l'Écriture déclare sainte et salutaire la pensée de prier pour les morts. Cette pensée est *SAINTE*, puisque par là nous exerçons la charité, non pas seulement envers des pauvres, des pécheurs, des hommes vicieux ; ce qui n'est point sans mérite ; mais encore envers des âmes agréables à Dieu, et qui nous représentent le mieux la personne même de Jésus-Christ. Cette charité nous est *SALUTAIRE*, parce qu'elle nous attire la grâce, en vertu de la protection des défunts, et du plaisir que nous faisons à Jésus en priant pour eux. N'est ce pas aussi pour nous un moyen de réveiller notre foi sur le purgatoire, sur la justice divine qui s'y exerce, sur la laideur et la malice du péché véniel qu'on y punit si sévèrement, sur la nécessité où nous sommes de vivre avec ferveur, si nous voulons échapper aux tourments indicibles de ce lieu d'expiation ? Disons donc alors avec l'*Imitation* : “ Il vaut bien mieux extirper maintenant nos vices et expier nos péchés, que de remettre ce devoir jusqu'au temps de l'autre vie.”

Saint François Xavier ne laissait passer aucun jour sans prier pour les trépassés. La nuit, il se levait et parcourait les rues avec une clochette, avertissant ainsi les chrétiens de prier pour les morts. Ne pourrions-nous pas aussi, non seulement recommander les défunts à Dieu, mais encore engager les autres à le faire avec nous ? Tâchons d'inspirer autour de nous, selon notre pouvoir, une dévotion tendre et compatissante envers les âmes du purgatoire soit en *demandant des prières*, soit en *répandant des livres* qui inspirent cette pratique si salutaire à tous. — Voici la lettre qu'adressa un jour un imprimeur de Cologne, Guillaume Freyssen, au père Jacques Monford, de la compagnie de Jésus.

“ Je vous écris, mon Père, pour vous faire part de la double et miraculeuse guérison de mon fils et de ma femme. Pendant les jours de fêtes où mon magasin était fermé, je me mis à lire le livre dont vous m'avez confié l'impression : *De la miséricorde envers les âmes du purgatoire*. J'étais tout pénétré encore de cette lecture, quand on vint m'avertir que mon jeune fils, âgé de quatre ans, éprouvait les premiers symptômes d'une grave maladie. Le mal empira promptement, les médecins désespéraient, et déjà l'on sougeait aux préparatifs de l'enterrement. La pensée me vint que je

pourrais peut-être le sauver en faisant un vœu en faveur des âmes du purgatoire.

“ Je me rendis donc à l'église de grand matin et je suppliai avec ferveur le bon Dieu d'avoir pitié de moi, m'engageant par vœu à *distribuer gratuitement* cent exemplaires de votre livre aux ecclésiastiques et aux religieux, afin de leur rappeler avec quel zèle ils doivent s'intéresser aux membres de l'Eglise souffrante, et quelles sont les meilleures pratiques pour s'acquitter de ce devoir. J'étais, je l'avoue, plein d'espoir. De retour à la maison, je trouvai l'enfant en meilleur état. Il demande de la nourriture, bien que, depuis plusieurs jours, il n'eut pu avaler une seule goutte de liquide. Le lendemain sa guérison était complète : il se leva, sortit en promenade et mangea d'aussi bon appétit que s'il n'avait jamais été malade. — Pénétré de reconnaissance, je n'eus rien de plus empressé que d'accomplir ma promesse : je me rendis au collège de la Compagnie et je priai vos Pères d'accepter mes *cent exemplaires*, d'en garder pour eux ce qu'ils en voudraient et de distribuer les autres aux communautés et aux ecclésiastiques de leur connaissance, afin que les âmes souffrantes, mes bienfaitrices fussent soulagées par de nouveaux suffrages.

“ Trois semaines après, un autre accident non moins grave m'arriva. Ma femme, en rentrant chez elle, fut prise tout à coup d'un tremblement dans tous ses membres, tellement violent, qu'il la jetait à terre et lui ôtait tout sentiment. Elle perdit bientôt l'appétit et jusqu'à l'usage de la parole. Vainement on employa tous les remèdes, le mal ne faisait que s'aggraver et tout espoir sembla perdu. Son confesseur, la voyant en cet état, m'adressait des paroles de consolation, et déjà m'exhortait paternellement à me résigner à la volonté de Dieu. — Pour moi, après l'expérience que j'avais faite de la protection des bonnes âmes du purgatoire, je me refusais à désespérer. Je retournai donc à la même église ; prosterné devant l'autel du Saint-Sacrement, je renouvelai mes supplications avec toute l'ardeur dont j'étais capable : “ O mon Dieu, m'écriai-je, votre miséricorde est sans mesure. Au nom de cette bonté infinie, ne permettez pas la mort de ma femme ! ” — Je fis vœu alors de distribuer *deux cents exemplaires* de votre livre, afin d'obtenir pour les âmes souffrantes de nombreux secours. En même temps je suppliai les âmes qui avaient été délivrées précédemment d'unir leurs prières à celles des autres encore retenues au purgatoire.

“ Après cette prière, je m'en retournai à la maison, quand je vis accourir mes serviteurs au-devant de moi. Ils venaient m'annoncer que ma chère malade éprouvait un soulagement notable : le délire avait cessé, la parole était revenue. Je courus m'en assurer, tout était vrai. Je lui offre des aliments, elle les prend avec appétit. Très peu de temps après, elle était si complètement remise qu'elle vient à l'église avec moi, remercier le Dieu de toute miséricorde. — Votre Révérence peut ajouter une foi entière à ce récit. Je la prie de m'aider à remercier Notre-Seigneur de ce double miracle. — FREYSSEN.”

3. Si les âmes du purgatoire sont très attentives à nous aider, même dans les choses *temporelles* et la santé du *corps*, quand nous prions et faisons prier pour elles, combien plus nous aideront-elles dans les choses *sprituelles* et la santé de nos *âmes*, lorsque nous avons soin de les recommander et de les faire recommander à Dieu. Elles savent que sur la terre il nous est bien facile de croître en grâce, si nous le voulons; que d'ailleurs, après cette vie, le temps du mérite sera passé, et que si nous manquons notre perfection, ce sera sans remède. Jamais on ne nous rendra d'autres jours, d'autres années pour réparer le temps perdu. Il nous importe donc de bien employer la vie présente. Car si Dieu trouve en nous des taches même quand nous sommes fervents, que sera-ce si nous vivons dans la négligence? En toute action, prière, bonne œuvre, occupation offerte à Dieu, le mérite a trois parties : 1° Celle qui est propre et forme notre mérite *personnel*, mérite que nous ne pouvons donner à autrui et qui constitue le degré de gloire dont nous pourrons un jour jouir dans le ciel. 2° La partie *satisfactoire*, laquelle nous aide à expier nos fautes et que nous pouvons céder aux âmes du purgatoire par manière de suffrages. 3° La partie qu'on appelle *impératoire* et par laquelle nous obtenons l'augmentation des grâces divines, est de même communicable. Elle nous sert à grandir toujours en vertu, à nous unir plus étroitement à Dieu, à faire chaque jour du progrès dans les voies de la perfection, C'est ce dernier effet de la prière que les fidèles défunts peuvent nous obtenir et nous obtiennent, réellement, en retour de ce que nous faisons pour leur soulagement et leur délivrance. Ayant éprouvé eux-mêmes la rigueur de l'infinie justice, ils désirent, dans leur reconnaissance, nous exempter de ses châtements. Sainte Thérèse parle de religieux qui, après avoir consacré toute leur existence à la prière, à la pénitence et à la pratique de toutes les vertus, ont dû subir plusieurs semaines de purgatoire. S'il en est ainsi des saints, que sera-ce de nous, pécheurs, si tièdes et si lâches dans le service de Dieu? Ah! combien nous avons besoin que les âmes du purgatoire s'intéressent en notre faveur! Mais elles ne le feront qu'autant que nous-mêmes serons zélés à leur procurer des soulagements et surtout la délivrance. Car elles ont un immense désir de voir Dieu face à face, de l'aimer sans réserve et de le posséder à jamais. Elles demandent aussi pour nous que dans cette vallée de larmes, nous nous appliquions uniquement à aimer le souverain Bien et à tout rapporter à sa gloire. Oh! si nous étions dégagés comme elles de toutes les choses sensibles qui amusent et qui flattent, avec quelle ardeur nous souhaiterions de nous unir parfaitement à Dieu! Mais hélas! nous sommes d'ordinaire trop terrestres, trop sensuels, trop attachés à ce qui nous entoure; l'œil intérieur de notre âme est comme voilé par les nuages des créatures qui frappent nos sens et nous empêchent de contempler à découvert la beauté divine qui ravit les élus.

O mon Dieu! quand viendrai-je, quand apparaîtrai-je devant votre face? Ici-bas je languis et je m'ennuie loin de vous, étant

toujours en danger de vous perdre. Ah ! par l'intercession des âmes du purgatoire dont je vous demande la délivrance, daignez me détacher de tout ce qui est créé. Augmentez en moi la lumière de la foi, afin que, m'élevant au-dessus des créatures, je m'applique à vous chercher, à vous aimer et à vous plaire, avec une intention droite et une affection pure, noble et sincère. Et vous, ô Vierge immaculée, Mère des fidèles défunts ! inspirez-moi le zèle de leur délivrance et la ferveur pour correspondre aux grâces qu'ils me procurent par leurs prières.

**PRATIQUE.**—Si nous portons le scapulaire de l'Immaculée Conception, récitons six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, aux intentions du Souverain Pontife, pour gagner les nombreuses indulgences attachées à ces prières, et que nous pouvons appliquer aux âmes du purgatoire.

Extrait de **Le Purgatoire abrégé** pour les défunts et pour nous, lectures et prières, enrichies d'exemples, destinées à sanctifier le mois de novembre, par le Père L. Bronchain, rédemptoriste. 1 vol. in-18 de 382 pages..... 25 cts

## MOIS DES MORTS

**Les merveilles divines dans les âmes du purgatoire**, par le R. P. Rossignoli, S. J. In-18, 50 cts, relié.... 75 cts

**Le Purgatoire**, traité du Père Murford, de la compagnie de Jésus, et traité de Sainte Catherine de Gènes, par le R. P. Bouix, S. J. In-12, 63 cts, relié.....88 cts

**Neuvainè pour le soulagement des âmes du Purgatoire**, par un missionnaire du Sacré-Cœur. In-32, 3 cts, la douzaine.....25 cts

**Petits sacrifices offerts à Notre-Seigneur en faveur des âmes du purgatoire.** In-32..... 5 cts

**Le dogme du purgatoire**, illustré par des faits et des révélations particulières, par le R. P. F.-X. Schoupe. de la compagnie de Jésus. In-12..... 75 cts

**Mois des âmes du purgatoire**, ou méditations, prières et exemples pour le mois de novembre, par l'auteur de l'*Eucharistie méditée*. In-18, 38 cts, relié..... 63 cts

(Voir la suite du Mois des Morts sur la troisième page du couvert)

# PARTIE LEGALE

Redacteur : A L B Y

---

## SIGNATURE

QUESTION.—La signature d'un acte sous seing privé est-elle valide si elle est faite avec un crayon ? Notaire.

RÉPONSE.—Oui. L'acte sous seing privé, dit Larombière (1) "peut être valablement écrit et signé au crayon ou avec tout autre instrument d'écriture, sauf à la partie qui en conteste le caractère obligatoire, à établir, par les circonstances, qu'il n'est point sérieux."

---

## SIGNATURE. TESTAMENT

QUESTION.—Louise Simon, veuve de Jacques Fillot, a laissé un testament olographe signé ainsi : *Louise Fillot*. Cette signature est-elle bonne et le testament ainsi signé est-il valide de même que s'il eût été signé *Louise Simon* ? Jean St-Pierre.

RÉPONSE.—Oui. La femme en se mariant, prend le nom de son mari, et elle a droit de se servir de ce nom comme de son nom patronymique. Ainsi le testament en question est valide, et vous pouvez réclamer les legs faits en votre faveur.

---

## DONATION. TESTAMENT CONFIRMATIF

QUESTION.—Louis C., a fait une donation entrevifs à son neveu Pierre C. Cette donation était entachée de nullité, mais Louis C., a fait un testament par lequel il déclare "la confirmer et ratifier voulant et entendant qu'elle soit suivie et exécutée suivant sa forme et teneur, etc." Cette donation doit-elle être exécutée ; en d'autres termes la confirmation, par testament, d'une donation nulle est-elle valide et la donation peut-elle avoir effet ? Notaire Public.

RÉPONSE.—Oui. Dans ce cas la confirmation de la donation est une véritable disposition testamentaire qui vaut comme telle. En vertu de l'article 840 du code civil, tous les termes propres à exprimer la volonté du testateur ont leur effet comme legs. Peu importe que la donation ne puisse pas valoir comme telle, car la disposition testamentaire lui donne l'effet qu'elle n'avait pas par elle-même.

---

(1) Des obligations, T. 4, page 326.

Il n'est pas même nécessaire que la disposition testamentaire par laquelle on confirme une donation, soit une disposition formelle. Il suffit que cette confirmation résulte des termes du testament.

Avant de faire son testament, une femme avait donné une propriété foncière à sa nièce par une donation entrevifs. Plus tard elle fit un testament qui contenait des legs particuliers en faveur de la même nièce. Les legs étaient suivis des mots : *“ Et ce, en outre et sans préjudice au corps de domaine que je lui ai donné précédemment.”* Après la mort de la testatrice, son légataire universel a attaqué la donation comme entachée de nullité, mais la cour de Nîmes a renvoyé son action considérant que la clause rapportée plus haut équivalait à un véritable legs et à une disposition nouvelle. (1)

*“ Cette décision, dit Troplong, nous paraît dictée par une saine interprétation de toutes les parties du testament. En effet, lors même que la donation eût été réellement infectée de nullité, on pouvait considérer le domaine compris dans la donation comme faisant l'objet d'une disposition nouvelle du testament.”*

### AVANCEMENT D'HOIRIE

Par le contrat de mariage de son fils, un père s'oblige de payer les dettes de ce dernier antérieures au mariage.

Cet engagement du père constitue-t-il un véritable avancement d'hoirie, ou bien le père, en payant les dettes du fils, peut-il se faire subroger aux droits des créanciers payés de manière à pouvoir exiger de son fils le remboursement des sommes payées ?

Cette question s'est présentée dernièrement en France et le tribunal saisi de l'affaire a décidé que l'engagement ainsi pris par le père constitue un véritable avancement d'hoirie

Voici l'article publié à ce sujet par l'*Univers* du 30 juin, 1892. Il s'agit du marquis de Morès, l'anti-sémite devenu célèbre par son duel avec le capitaine juif Mayer. (2)

### TRIBUNAUX

#### LE MARQUIS DE MORÈS CONTRE LE DUC DE VALLOMBROSA, SON PÈRE

*“ Lors du mariage de M. le marquis de Morès avec Mlle Medora de Hoffmann, fille du riche banquier de New-York, M. le duc et Mme la Duchesse de Vallombrosa ont constitué en dot à leur fils une rente ou pension viagère de 20,000 francs par an, et le duc a pris, en outre, à sa charge le paiement des dettes antérieures au mariage de M. le marquis de Morès et de celles résultant de la déconfiture de l'Union générale.”*

(1) Arrêt de la cour de Nîmes rendu le 19 mai 1830. Voir Devilleneuve, année 1831, 2<sup>e</sup> partie, page 55.

(2) Voir le PROPAGATEUR No du premier septembre dernier, page 385.

“ En partant pour l'Amérique, où il est resté pendant plusieurs années, M. le marquis de Morès avait laissé à son père sa procuration générale. A son retour, il demanda compte à ce dernier de la gestion de sa fortune et de la part lui revenant dans la succession de sa mère, Mme la duchesse de Vallombrosa.

“ Il lui réclamait, en outre, une somme de 500,000 fr., montant d'un legs fait à son profit par la duchesse de Caraman, sa marraine.

“ A cette demande, M. de Vallombrosa répondait en opposant à son fils un compte dressé par M. Fay, leur mandataire commun, et qui avait été approuvé par eux.

“ Dans ce compte, figurait une somme de 1,200,000 francs, payée par M. le duc de Vallombrosa sur l'acquit de son fils et qu'il prétendait réclamer, comme substitué aux droits des créanciers ainsi désintéressés.

“ Le marquis de Morès soutenait, au contraire, que le paiement de ces dettes constituait à son profit un véritable avancement d'hoirie et ne permettait pas de lui en réclamer actuellement le montant.

“ Le tribunal de la Seine, après avoir entendu les plaidoiries de M. Demange, avocat, pour le marquis de Morès, et de M. Philbert, pour le duc de Vallombrosa, a, contrairement aux conclusions de M. le substitut Jambois, rendu vendredi un jugement donnant gain de cause au marquis de Morès.

“ Aux termes de ce jugement, l'engagement pris par un père de famille, à l'occasion du mariage de son fils, de payer les dettes antérieures de ce dernier, constitue un avancement d'hoirie, mais n'a pas pour résultat de substituer le père dans les droits des créanciers de son fils.

“ Par suite, si le fils reste redevable à la succession de son père, lorsqu'elle s'ouvrira, des sommes ainsi avancées, le père n'est pas fondé à lui en réclamer, quant à présent, le montant en principal et intérêts et à les faire figurer dans un compte qu'il est tenu de lui rendre de la gestion de sa fortune dont il avait été chargé.

“ Il est fait exception d'une somme de 500,000 francs employée antérieurement par le père à éteindre les dettes du marquis de Morès, antérieures à son mariage.”

*L'Univers.*

---

**La Foi et la Raison en elles-mêmes** et dans leurs rapports, par M. l'abbé Louis-Adolphe Paquet, docteur en théologie et professeur de théologie dogmatique à l'université Laval. 1 vol. grd in-12, de 181 pages..... 50 cts

**Traité classique d'économie politique** selon la doctrine de Léon XIII avec applications au Canada, par Monsieur l'abbé F. A. Baillargé, professeur de philosophie et d'économie politiques au Collège Joliette. 1 vol. in-12, 50 cts, relié.....75 cts

# LE PLAFOND D'HERCULE

(Suite et fin).

## VII

### UNE NOCE AUX PORCHERONS

Scémard les attendait chez eux. Il venait annoncer son mariage à sa sœur. Il allait épouser une jeune veuve qui avait du bien, de la beauté, l'humeur joyeuse et fort mondaine.

— Nous ferons une belle noce aux Porcherons, dit-il ; j'entends qu'on s'y amuse. Nous serons une centaine de convives, on chantera, on dansera, il y aura beaucoup de jeunesse et un orchestre capable de mettre en branle jusqu'aux meubles. J'espère que vous m'amènerez Aurore, Lemoine. Ce sera la première fois de sa vie qu'elle ira au bal, et l'occasion est bonne. Aussi préparez-vous pour mardi. A midi, messe en musique à Saint-Eustache, ensuite promenade en vingt carrosses aux Champs-Élysées, retour aux Porcherons, grand dîner, bal, souper, concert, feu d'artifice : enfin, fête complète. Papa beau-père est riche comme Crésus et fait bien les choses. Et je vous répons que, contrairement à l'usage des mariés, votre serviteur n'aura pas l'air d'un homme que l'on va pendre. Surtout, Aurore, fais-toi belle comme un astre.

Il partit, emportant la promesse de Lemoine ; et Aurore, toute joyeuse, envoya prier Mme Héliot de lui amener une bonne couturière, afin de décider son habit de bal.

La noce de Scémard fut d'une gaieté folle. Il y avait convié le ban et l'arrière-ban de ses amis, artistes pour la plupart ; et sa femme, riche bourgeoise de la rue Montorgueil, avait une nombreuse collection de cousins et de cousines, gens aisés et de belle humeur. Le festin fut splendide, les chansons à boire légèrement risquées, et quand les violons arrivèrent, plus d'un convive eut de la peine à raffermir ses jambes. Les femmes s'étaient éclipsées pour changer de toilette, et n'y demeurèrent pas plus d'une heure ou deux.

Aurore, placée à table, comme son mari l'avait désiré, entre Mme Héliot et un viel oncle de la mariée, qui était sourd et mangeait comme quatre, avait trouvé le dîner long. Elle fut habillée l'une des premières, s'employa gracieusement à recoiffer la mariée, et lorsque, l'escortant, elle reparut au salon entourée des beautés bourgeoises du quartier des Halles, un murmure d'admiration salua son entrée. Elle ouvrit le bal en faisant vis-à-vis aux mariés avec le frère de madame Scémard, jeune Parisien assez bien tourné, et toute la noce fit cercle pour les regarder.

Aurore dansait bien, et son élégante toilette faisait valoir sa taille de nymphe et sa beauté blonde. Elle portait ce soir-là une robe de gaze blanche à rayures satinées, relevée par des guirlandes d'amarillys roses et de roseaux rayés de blanc et de vert pâle. Une guirlande semblable ornait sa coiffure poudrée, et selon la mode d'alors, ses légères chaussures de satin rose étincelaient de diamants.

Lorsque son danseur la reconduisit à sa place, tous les jeunes gens s'empresèrent de solliciter l'honneur de danser avec elle. Aurore, naïvement contente, inscrivait leurs noms sur ses tablettes, et se promettait de bien s'amuser ; mais Lemoine ne lui en laissa pas le temps. Prétendant un mal de tête, il voulut partir, et, sans faire attention aux instances des mariés, aux reproches que murmurait Mme Héliot, ni aux larmes silencieuses d'Aurore, il fit appeler son carrosse et emmena sa femme avant minuit.

A peine le carrosse fut-il arrivé au Cours-la-Reine, que Lemoine monta sur le siège, laissant sa femme et Mme Héliot seules dans le carrosse. Alors Aurore laissa couler ses larmes, et, comme une vraie enfant qu'elle était encore, s'emporta, et déclara à Mme Héliot qu'elle était décidée à s'affranchir des ridicules exigences de son mari.

—Ma belle-sœur me l'a conseillé, dit-elle ; en m'embrassant tout à l'heure, elle m'a dit : " Consolerez-vous, ma belle petite sœur : j'irai vous chercher demain, nous danserons, et je ferai si bien que vous serez de tous les retours de noce qu'on va me donner. Je chapitrerai votre mari de la belle façon. Scémard m'a dit quelle triste vie vous meniez. Il faut que cela finisse. Je ne vous demande qu'un peu d'énergie. C'est une sottise que d'obéir toujours comme vous le faites. Nous ne sommes pas en Turquie, après tout, et une honnête femme doit jouir d'une honnête liberté." Et je ferai comme elle me l'a dit, ma tante, vous verrez !

—Ne joue pas ce jeu-là, ma fille ! dit Mme Héliot ; ne le joue pas : tu y risquerais ton bonheur et ton salut.

—Mon bonheur ! s'écria Aurore : vous me croyez donc heureuse ! mais je suis malheureuse, ma tante, je meurs d'ennui !

—Cela vaut mieux que de mourir de chagrin, ou de vivre avec le remords, ma fille. Écoute, j'ai été comme toi, jeune, belle, mariée à un homme qui m'aimait uniquement. Mais il m'aimait pour lui, sans tenir compte de mes goûts, de mes désirs, sans permettre que je cherche d'autre plaisir que d'être avec lui. Je l'aimais cependant, et pour rien au monde je n'eusse manqué à mon devoir ; mais j'étais très jeune, orpheline, n'ayant pour amies que des personnes peu raisonnables. Elles me persuadèrent que je devais résister aux exigences de mon mari, sortir sans lui, voir librement mes amies. Sa jalousie ne fit qu'augmenter. La surveillance dont il m'entoura le rendit un objet de raillerie et compromit ma réputation, et enfin, dans une réunion nombreuse, quelqu'un qui ne le connaissait pas, parla de lui, et de moi en termes insultants. Une querelle s'ensuivit, rendez-vous fut pris pour un duel, et le lendemain on me rapporta mon mari blessé à mort. " Je meurs par votre faute," me dit-il ; " soyez maudite ! "

Toute mon affection pour lui se réveilla : je le comblai de soins ; je pus lui prouver que jamais je n'avais aimé que lui, que les apparences seules étaient contre moi. Il me pardonna et mourut en chrétien. Le monde m'a rendu son estime, l'Église m'a donné l'absolution, et depuis trente ans je pleure et j'expie la mort de mon mari. Mais le remords est au fond de mon cœur et le déchire

toujours. Pour de frivoles plaisirs, pour des riens, j'ai brisé le cœur qui m'aimait. Ses torts ne m'excusaient point. Patiente et résignée, j'aurais gagné sa confiance ; nous aurions vieilli ensemble, paisibles, honorés... Aurore, tu es ma fille d'adoption. Privée d'enfants, j'ai reporté sur toi, comme je les avais jadis mises en ta pauvre mère, toutes mes espérances. Hélas ! je croyais assurer ton bonheur en te mariant. Tu peux encore le trouver. Ton mari est honnête homme, il t'aime. Cède à ses exigences, à ses caprices même. Tout cela passera. La vie est si courte ! Porte la croix sans la secouer : Dieu l'allégera. Après tout, que risques-tu ? mourir d'ennui ? C'est une triste chose, mais mieux vaut mort que remords.

C'était une belle nuit d'été. Le carrosse roulait doucement au clair de lune. La jeune femme tout en pleurs embrassa Mme Héliot et lui dit :

— Je vous promets d'être sage, ma bonne tante. Faisons notre prière.

La prière dite, Aurore s'enveloppa dans sa pelisse fourrée de cygne, et ne tarda pas à s'endormir. Mme Héliot resta éveillée, et au point du jour le carrosse arrivait au château de Versailles.

### VIII

#### LA GLOIRE ET LE TOMBEAU

Quelques années après, un matin, en se rendant à la messe, le Roi, la Reine, le cardinal de Fleury, le Dauphin et toute la Cour trouvèrent le salon d'Hercule entièrement débarrassé de tous les échafaudages. Un brillant soleil l'éclairait, et le plafond, chef-d'œuvre de Lemoine, resplendissait. Le Roi fit une exclamation d'étonnement.

— Déjà fini ! s'écria-t-il. C'est merveilleux.

— Que c'est beau ! dit la Reine.

Et là-dessus toutes les personnes présentes admirèrent la peinture.

— Je savais bien, dit le cardinal, que ce plafond gâterait tout Versailles. Lebrun, Jouvenet, Coypel ni La Fosse n'ont rien fait qui approche de cette merveille. Quelle belle ordonnance ! quels groupes charmants ! et voyez ces figures en grisaille : ne les dirait-on pas en relief ?

— Ce sont des statues, Monsieur le cardinal, il me semble, dit la Reine.

— Non point, Madame, je vous assure.

— Vraiment ? ah ! j'ai été prise, reprit la bonne Reine. Mais où est Lemoine ! Je le veux féliciter.

Natoire et Boucher, soutenant Lemoine, l'amènèrent alors devant leurs Majestés. Il marchait avec peine et semblait vieilli de vingt ans. De continuels vertiges, provenant de la fatigue qu'il avait subie en travaillant plusieurs années de suite, à Saint-Sulpice et au château de Versailles, le corps renversé, le rendaient tout chancelant, et ses yeux égarés, son front pâle et ses traits crispés faisaient mal à voir.

—Lemoine, dit Louis XV, nous voulons récompenser un si beau travail : le titre de premier peintre du Roi, vous est acquis, et votre pension sera triplée à partir d'aujourd'hui.

—Je rends grâce à Sa Majesté, dit Lemoine : ma femme sera bien contente.

—Sa femme ! dit la Reine étonnée, sa femme ! il est déjà remarié ?

—Non, Madame, dit le cardinal à voix basse, mais le pauvre malheureux perd la raison.

Le Roi avait entendu.

—Vraiment ? dit-il, c'est dommage. Il faudra le faire soigner.

Et, congédiant d'un signe de tête le malheureux artiste, le Roi se dirigea vers la porte, et, suivi de tout son cortège, se rendit à la chapelle.

—Ramenez-moi vers Aurore, dit Lemoine à ses élèves ; allons vite lui dire ces bonnes nouvelles.

Mais, dès qu'il rentrait chez lui, la mémoire lui revenait, et alors il pleurait amèrement. Ses amis et son beau-frère essayèrent en vain de lui faire changer de demeure. Ils ne purent rien obtenir, pas même qu'il reprit ses pinceaux.

Mme Héliot n'avait survécu qu'un mois à Aurore, morte de langueur à vingt ans. Toutes deux reposaient dans le cimetière Saint-Louis, près de l'église. Lemoine y venait de temps en temps, quand il réussissait à déjouer la surveillance de ses élèves. Un jour, assis sous un saule dont les branches retombantes le cachaient, il vit s'approcher un jeune homme et une jeune femme, portant des couronnes de fleurs. Il reconnut Babet, nouvellement mariée à Adrien Froment. Elle posa ses fleurs sur la tombe d'Aurore, se mit à genoux, et fit une courte prière en pleurant. Adrien était pâle et priait aussi.

En se relevant, Babet lui dit :

—C'était ma meilleure amie, vois-tu, Adrien. Pauvre Aurore, si douce, si jeune ! C'est son mari qui est cause de sa mort. Jamais on ne m'ôtera cela de la tête.

—Il ne faut pas parler ainsi, chère amie : ma marraine m'a toujours dit qu'il l'aimait.

—Quand on aime, on se dévoue, dit Babet ; mais cet homme-là n'aimait que lui.

Les deux jeunes époux s'éloignèrent, et le malheureux Lemoine rentra au château avec une fièvre ardente. Son valet le supplia de se mettre au lit, et, l'enfermant, courut, chercher Natoire, qui travaillait dans les petits appartements de la Reine. Ils revinrent à la hâte, présentant un malheur.

La porte était fermée en dedans, Ils appelèrent et frappèrent en vain. Quelques gémissements leurs répondirent. Épouvantés, ils enfoncèrent la porte, et trouvèrent Lemoine expirant. Il s'était percé de neuf coups d'épée, croyant dans son délire qu'on venait l'arrêter comme meurtrier de sa femme.

La folie de Lemoine était si bien avérée, que personne ne le jugea responsable de l'acte coupable qui terminait sa vie. Il fut enterré chrétiennement au cimetière Saint-Louis, le 5 juin 1737.

# PREMIÈRE VISITE PASTORALE DANS LE VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN

Par Mgr PASCAL

---

Arrivé le six octobre à Prince-Albert ; après les cérémonies de l'installation et quelques jours de repos, j'ouvrais la visite pastorale du Vicariat afin de pouvoir dire : *cognosco oves meas et cognoscunt me mea*. C'est le district de Battleford qui aura les prémices de cette visite. Le Rév. Père Lecoq m'accompagne. Ma chapelle épiscopale, une tente pour la nuit, quelques provisions de bouche et une modeste voiture, tel est notre bagage. Durant trois jours, le chemin nous conduit à travers les immenses prairies du Nord-Ouest, véritable mer de foin, dont la monotonie n'est rompue que par quelques ravins et de rares oasis de bois. C'est dans ces vastes plaines qu'erraient autrefois ces immenses troupeaux de buffalos qui faisaient la richesse du pays et donnaient au sauvage la nourriture, l'habillement, etc. Aujourd'hui, tout a disparu, et il n'en reste que le souvenir, souvenir perpétué par les débris d'ossements que rencontre le voyageur, et ces nombreux sillons creusés par le sabot du troupeau allant en ligne à la file et qu'un quart de siècle n'a pas fait disparaître. Nous sommes près de Battleford, me dit mon compagnon, et en effet, nous voyons venir audevant de nous une douzaine de voitures et de nombreux cavaliers qui nous escortent jusqu'à l'entrée de l'Eglise où la foule est réunie pour attendre, saluer et recevoir la bénédiction de son p. emier Pasteur. Le lendemain, jeudi, nous allons voir les réserves des sauvages de la rivière Bataille, confiées aux soins des Révérends Pères Cochin et Vachon. Là, tout est pauvre et dans le dénûment. Les missionnaires ont trois petites maisons-chapelles où ils réunissent le dimanche les sauvages chrétiens des alentours. On voit là six réserves différentes distantes les unes des autres de 10, 15, 25 et 40 milles. Combien il est pénible de constater que la plupart de ces sauvages vivent encore à l'ombre de la mort et s'obstinent à conserver avec les usages ordinaires de la vie tous les restes de superstitions que leur ont légués leurs ancêtres. La tâche du missionnaire est ici bien ingrate et bien difficile. L'éducation des enfants nous donne de grandes espérances pour l'avenir, mais il faut avouer que les consolations que goûte le prêtre ne répondent pas à ses pénibles efforts.

Je ne puis qu'admirer et louer le zèle dévoué du Rév. Père Cochin qui après avoir été prisonnier et à la merci de ces hordes

barbares, durant deux mois, lors de la rébellion de 1885, et après avoir vu plusieurs fois ces féroces guerriers former le cercle autour de lui pour lui ôter la vie, continue à se dépenser pour conduire au ciel ces natures grossières et barbares et ne cherche qu'à leur donner la vie spirituelle et les trésors du Paradis. Que les associés de la Propagation de la Foi, les amis du Sacré-Cœur et toutes les âmes pieuses continuent par leurs prières et leurs aumônes de concourir à ce grand travail de la civilisation et de l'évangélisation de ces pauvres enfants des bois.

Après cette visite que nous faisons assez rapidement, nous revenons à Battleford, ancienne capitale du Nord-Ouest, que nous n'avons fait que saluer en passant, afin de nous préparer à la fête du lendemain. Le 25 octobre, Dimanche, grande fête au village. Messe pontificale si on peut l'appeler ainsi. Les communions sont nombreuses. Il y a 24 confirmations. Le Rév. Père Bigonessé qui dirige cette paroisse avec tant de zèle et de prudence, a fait orner et décorer l'église. On y voit même un trône pour l'évêque. Les chants sont bien exécutés et l'on se croirait facilement dans une de nos petites paroisses de France ou du Canada, tellement cette petite population Irlandaise et Canadienne est heureuse de pouvoir manifester sa foi et son amour pour la sainte religion.

Nous donnons, avec nos meilleures bénédictions, nos félicitations à ce bon peuple et reprenons la route de Prince-Albert où nous sommes attendus pour la belle fête de la Toussaint. La veille de notre arrivée au Lac Canard, nous voulons doubler le pas et abréger ainsi le trajet à faire le lendemain. Depuis midi, le temps est devenu mauvais, le vent est nord et son souffle glacé nous apporte une pluie fine peu agréable ; pour comble de malheur, nous sommes éloignés du bois et de l'eau ; la nuit arrive, le chemin ne paraît presque plus ; la pluie augmente, nos habits sont mouillés, le frisson nous gagne. Nous soupirons après quelques broussailles desséchées pour faire du feu, réchauffer nos membres engourdis et nous éclairer. Notre pauvre cheval va toujours, mais bientôt nous nous apercevons qu'il a pris une fausse route et qu'il nous égare dans la prairie. La Providence de Dieu nous a conduits non loin de quelques petits saules qui nous fournissent des branches pour nous éclairer. En quelques instants la tente est dressée, le cheval mange son avoine, nous prenons un peu de nourriture et faisons notre prière du soir avant de nous rouler dans nos couvertures. Le matelas que nous fournit la prairie est un peu mouillé, mais nous sommes heureux et remercions la divine Providence de nous avoir conduits là. Quelques moments plus tard, la plus est devenue torrentielle et la neige lui a succédé. A notre réveil, tout est blanc devant nous, La tente est raidie par la gelée. Nous plions armes et bagages et partons à l'aventure. Le Rév. Père Lecoq ne tarde pas à s'orienter. Le vent fait voltiger la neige, le froid est intense, la voiture roule à peine et nous sommes obligés de supporter les rigueurs précoces de l'hiver sans avoir les habillements de la saison. Après de longues heures, nous arrivons enfin à la mission du Saint-Cœur-

de-Marie au Lac Canard où le Rév. Père Pineau fait tout en son pouvoir pour nous donner les secours dont nous avons besoin et que lui permet sa grande pauvreté.

Rentré à Prince-Albert, je laisse s'écouler les mois de l'hiver que je consacre soit à la prédication de notre retraite annuelle, soit aux fêtes de Noël, et à la correspondance du jour de l'an, jusqu'à ce qu'enfin la maladie (*influenza*) vienne me coucher sur un lit de douleur et me confiner près de deux mois dans ma chambre après m'avoir conduit aux portes de la mort. Quand les forces reviennent, je me fais conduire par la vapeur jusqu'à Saint-Albert pour y voir le pieux et saint évêque Mgr Grandin. Je descends ensuite à Saint-Boniface pour y saluer notre vénérable archevêque, Mgr Taché ; enfin je reviens au foyer après avoir franchi 725 lieues, soit 2175 milles ou bien 3483 kilomètres.

Nous sommes à Pâques. Le printemps est arrivé, la neige a disparu, la débacle des glaces a laissé libre le cours de la Saskatchewan. Je me hâte de reprendre ma tournée pastorale et je visite Saint-Louis Langevin, déservi par le Rév. Père Lecoq, Fish Creek, Saint-Antoine de Batoche qui fut en 1885 le théâtre de la guerre des Métis avec les soldats du gouvernement. On y voit encore partout les traces de cette bataille meurtrière où plusieurs guerriers de l'un et de l'autre camp perdirent la vie et où l'infortuné Riel, le chef des Métis, tomba entre les mains des soldats. Saint-Antoine est la résidence du bon vieux Père Moulins qui eut la jambe traversée par une balle des combattants. Viennent ensuite les missions du Saint-Cœur-de-Marie au Lac Canard, Saint-Laurent et Carlton. Dans ces diverses missions, je trouve une population bien sympathique composée de Métis, de Canadiens et de quelques familles françaises. L'immigration qui augmente chaque année, s'y fixe peu à peu. Les terres y sont excellentes. On y trouve en grande quantité, bois, foin, eau, toutes choses nécessaires pour la prospérité matérielle de ce pays. Le grand nombre de familles dispersées sur un terrain immense va nécessiter bientôt la création de nouvelles missions et l'érection de nouvelles églises. Les missionnaires ne peuvent déjà plus suffire à tous les besoins. Il faudrait un prêtre à Fish Creek, à Beillevue, à Stony Creek, à la montagne de Bouleau, au Fort la Corne, à Carlton, sans parler des nombreuses réserves de sauvages que le missionnaire visite trop rarement et qui sont presque sans pasteur. Oh ! combien sont-elles vraies et pouvons-nous les redire ici ces paroles du Divin Maître : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.*

Nous sommes au 15 mai, je rentre encore à Prince-Albert et me dispose à partir bientôt pour les missions lointaines de l'ouest et du nord du Vicariat. J'ai vu la partie civilisée, il me reste à voir la partie sauvage. Le voyage sera long et pénible. Je suis à la veille de mon départ, mais voilà qu'une grave et sérieuse nouvelle nous arrive. Il s'agit de la visite de deux archevêques, de trois évêques et d'un grand nombre de prêtres et de dignitaires de l'Eglise. Cette nouvelle que je fais connaître aux deux bons Pères

qui sont avec moi, les RR. Pères Dommeau et Blais, nous réjouit beaucoup d'un côté, tandis qu'elle nous afflige de l'autre. Comment pourrions-nous recevoir, loger et héberger tant de nobles visiteurs à Prince-Albert ? Parmi ces illustres visiteurs, je me plais à saluer spécialement notre vénérable Métropolitain Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, la capitale du Dominion qui, héritant du siège épiscopal de Mgr Guigues, de douce mémoire, évêque oblat, hérita aussi de sa bonté et de son affection pour la famille des Oblats. Je vois aussi l'auguste vieillard des Trois-Rivières, Mgr Lafleche, un des plus anciens missionnaires du Nord-Ouest ; Mgr Grouard, le digne successeur du regretté Mgr Farand, qui, revenant d'Europe, et malgré les fatigues d'un long et pénible voyage, a daigné se détourner un moment pour venir saluer son enfant et son frère dans les missions d'Athabasca, de Mckenzie, et devenu son frère dans l'épiscopat. Mgr Lorrain, de Pontiac, Monsignor Hamel, recteur de l'Université Laval de Québec, un clergé nombreux et distingué, représentant les évêques du Canada. Parmi les membres de la famille religieuse des Oblats je reconnais avec un immense plaisir les RR. Pères McGuckin, supérieur de l'Université d'Ottawa, Allard, vic.-général de Mgr Taché, Lacombe, Gendreau et Royer. C'est samedi : nos nombreux visiteurs arrivent vers 10½ h. du soir dans un char-dortoir mis à leur disposition par M. Van Horne, le président si aimable et si généreux de la riche compagnie des chemins de fer du Pacifique Canadien. L'heure avancée ne permet pas de démonstration bruyante.

Le lendemain, dimanche, la matinée se passe à dire des messes. Des autels improvisés ont permis à 30 évêques ou prêtres d'offrir successivement le saint Sacrifice, et à 10 h. à lieu la messe pontificale chantée par Mgr Lorrain, le digne évêque de Pontiac. Mgr Taché assiste paré, au trône ; les autres évêques sont placés en face et dans une stalle.

L'office a lieu dans la vaste salle d'école des Révérendes Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus qui ont bien daigné nous prêter leur local pour la circonstance et le faire orner le mieux possible.

Longtemps avant l'heure, la salle est envahie par la foule qui se presse. Le catholique coudoie le protestant. Tout est silencieux et digne. A l'évangile, Mgr Lafleche adresse la parole à l'assistance en français et intéresse l'auditoire pendant une demi-heure. La messe se continue ; le chant est bien nourri ; les cérémonies sont faites avec grâce et dignité. Tout en un mot intéresse et laisse une heureuse impression sur la nombreuse assistance.

Après la messe, une table de 35 couverts réunit les nobles visiteurs et tous partagent le repas simple mais cordial de l'évêque-missionnaire. Vers la fin, le pauvre vicaire-apostolique de la Saskatchewan se lève, et dominant avec peine l'émotion qui le trahit, remercie en ces termes ses Hôtes vénérés :

“ Vénérés Seigneurs, chers Messieurs, Révérends Pères,

“ La première nouvelle qui me donna connaissance de la visite

“ de Vos Grandeurs à Prince-Albert, me causa une heureuse surprise et cette surprise a fait naître en moi des sentiments que je ne puis m'empêcher d'exprimer aujourd'hui.

“ Au nom de tous les missionnaires de ce Vicariat, des fidèles qui leur sont confiés et des habitants de cette petite ville naissante, je tiens, quoiqu'un peu tard après votre arrivée, à vous souhaiter à tous et à chacun de vous la plus cordiale et la plus sympathique bienvenue. Votre présence au milieu de nous est un honneur, une cause de joie et de consolations auxquelles nous n'aurions jamais osé prétendre.

“ Je me réjouis grandement de l'honneur qui est fait à ce pauvre Vicariat né d'hier, à cette Eglise naissante de Prince-Albert, par la visite de si hauts dignitaires de l'Eglise, de tant de vénérés et illustres prélats, de tant de prêtres distingués, dont le nom si grand est et sera la gloire de l'histoire canadienne.

“ Votre passage au milieu de nous, Vénérés Seigneurs, sera une date mémorable et une belle page pour les annales de cette jeune Eglise de la Saskatchewan. La faveur que vous nous faites aujourd'hui est d'autant plus grande et plus appréciable que nous la méritions moins et qu'il a fallu plus de condescendance de la part de vos grandeurs pour vouloir bien inscrire Prince-Albert dans le programme de votre longue excursion.

“ À ce cantique de joyeuse bienvenue et de reconnaissance, je ne puis m'empêcher de dire que je suis confus et peiné de recevoir tant de grandeur dans une si grande pauvreté et ce sentiment me rappelle les paroles que le divin Maître adressait à ceux qui avaient été voir le Saint Précurseur dans le désert : *Quid existis videre ?* Evêque sans église et sans palais, je ne puis offrir à mes nobles et illustres visiteurs que la modeste chapelle de l'apôtre et l'humble toit du missionnaire, *Quid existis videre ?* Mais pourquoi m'attrister et rougir de la pauvreté de mon épouse, alors que la sainte pauvreté fut le vêtement de gloire de notre Rédempteur, l'héritage des apôtres et le levier de l'évangélisation apostolique !

“ Votre précieuse visite à Prince Albert, Vénérés Seigneurs, n'est elle pas pour nous tous, brebis et pasteurs, une source de grâces, de bénédictions et d'encouragement ! C'est avec un bonheur indicible que je vois au milieu de nous, notre vénéré Métropolitain dont le nom est si précieux et si populaire parmi les peuplades de ces immenses contrées. C'est vous, Monseigneur, qui avec le vénérable évêque des Trois-Rivières, avez eu, au printemps de votre carrière apostolique, l'honneur et le mérite de répandre la semence de la foi dans les vastes contrées qui composent ce Vicariat. En vous rendant ici, trainés par la vapeur, vous avez reconnu après quarante ans, la rivière et le sentier que votre pirogue et vos raquettes sillonnèrent avec des privations et des peines dont Dieu seul connaît et le nombre et le prix. A vous tous, et à chacun de vous, vénérés Prélats, aux dignes Prêtres qui vous accompagnent, aux RR. Pères Oblats, sans oublier le grand apôtre du Nord-Ouest, l'organisa-

“ teur de ce magnifique pèlerinage, les plus profonds hommages  
 “ de ma respectueuse reconnaissance. L’empreinte de vos pieds  
 “ restera sur les rivages de la Saskatchewan et votre pieux sou-  
 “ venir sera gravé dans tous les cœurs. Nous prions le Sacré-  
 “ Cœur de Jésus, Marie Immaculée et vos bons anges de veiller  
 “ sur vous, guider vos pas et vous rendre sains et saufs au milieu  
 “ de ceux qui sont votre gloire et votre couronne. Amen.”

Monseigneur Taché se lève alors, et d’une voix sympathique, répond à cette agresse avec cet à propos, cette délicatesse et cette onction dont Sa Grandeur a le secret.

Après quelques heures de repos, a lieu la bénédiction de la première pierre de la future église qui doit servir de cathédrale. Sur un superbe plateau, non loin du couvent des Révérendes Sœurs et de la résidence des Missionnaires, s’élève une grande croix de bois en face d’une rue, et dominant la ville. Les drapeaux, les pavillons et les oriflammes ornent le lieu. Une estrade avec un tapis et des fauteuils en cercle et tout ce qui est nécessaire pour la cérémonie, est disposé avec ordre. Les prélats, revêtus de leurs ornements de chœur, se rendent en procession ; le clergé et la croix les précèdent. Mgr Taché est le prélat officiant. Il est revêtu de la chape et de la mitre.

L’assistance est considérable, car la ville entière est là et les fidèles des localités voisines sont venus en grand nombre pour être témoins de cette importante cérémonie. Quand tous ont pris place, M. le maire de la ville, quoique protestant, M. le juge McGuire, représentant les Anglais, et M. L. Schmidt, les Français, lisent tour à tour une adresse dans leur langue respective et souhaitent la bienvenue aux dignes et nombreux visiteurs. Mgr Taché qui préside la fête répond à tous avec un à propos et une grâce admirables. La délicieuse facilité d’élocution et la mémoire angélique de Sa Grandeur lui dictent des paroles et des souvenirs qui charment et électrisent la foule. On procède aux cérémonies de la bénédiction, selon le rituel des évêques, après quoi la voix vibrante et éloquente du Supérieur de l’Université d’Ottawa fait entendre une de ces instructions qui grandissent l’âme et nourrissent le cœur. Chacun se retire satisfait, consolé, emportant le meilleur souvenir de cette fête splendide dont la petite ville de Prince-Albert a été le théâtre le 22 mai 1892. Le soir, vers sept heures, la foule se réunit encore au son des cloches pour le chant des Vêpres solennelles présidées par Monsignor Hamel. L’archevêque d’Ottawa, de sa voix sonore et majestueuse, prononce en bon anglais un discours dont la logique serrée, la pure et saine doctrine puisée uniquement dans les Livres sacrés, capture, électrise et fascine l’auditoire. Mgr Grouard donne à son tour la bénédiction du saint Sacrement et clôture ainsi cette magnifique et mémorable journée. Le lendemain matin vers 7 heures, le char de feu emporte nos chers et aimables visiteurs que nous accompagnons de nos vœux et de nos souhaits.

C’est le 23 Mai. Quatre jours après, c’est-à-dire le lendemain de

la fête de l'Ascension, je pars aussi moi-même pour le Nord-Ouest. Ma première étape a lieu sur le bord d'un magnifique lac, non loin de la rivière Saskatchewan. Le lendemain nous traversons la rivière sur un pont mobile et nous voilà sur le chemin de la mission du Lac Maskeg dédiée à N.-D. de Pontmain. Le R. Père Paquette, prévenu de notre arrivée, vient au devant de nous avec une partie de ses ouailles, les uns sont en voiture, les autres à cheval. Le moulin à scie de M. Marcellin fait entendre son sifflet, les sauvages tirent du fusil, les cloches remplissent les airs de leur joyeux carillon ; c'est une vraie fête dans un petit village perdu dans les prairies et dans le bois.

Notre-Dame de Pontmain de la Saskatchewan, à 68 milles ou 108 kilomètres de Prince-Albert est une charmante mission bâtie sur le bord d'un lac. Les sauvages, peu nombreux, y sont bons chrétiens. Le Rév. Père Paquette est parvenu, grâce à son zèle industriel, à mettre sa résidence sur un pied excellent. Chapelle propre, maison convenable, jardin délicieux. Tout, ici, respire l'ordre et la propreté. Nous y passons le dimanche et sommes bien consolé en voyant ces pauvres Indiens s'approcher de la Table Sainte avec piété et dévotion. Nous donnons dans l'après-midi le sacrement de Confirmation à 24 personnes. Là encore, il faudrait un missionnaire de plus qui prendrait soin des réserves de Snake Plain, de Sandy Lake, de Shell River, de Devil's Lake, des Sautoux de la Montagne du Serpent.

Nous partons le 1er juin pour nous arrêter à Devil's Lake qui est à 40 milles. Il y a là un bon noyau de catholiques. Je leur dis la messe, leur adresse quelques paroles d'encouragement et nous partons à 10 h. pour continuer notre route.

Le samedi, vers 3 h. P. M. nous sommes au Lac Vert, après avoir couché trois fois sous la tente et traversé prairies, montagnes, ponts de bois en ruine, rivières, marais, côteaues et vallées, le corps tout brisé de fatigue, mais bien joyeux d'avoir échappé à tout fâcheux accident. Ici, nous disons adieu à notre modeste véhicule qui retourne sur ses pas. Les rivières et les lacs, la berge, l'esquif et le frêle canot d'écorce seront désormais et tour à tour notre route et notre mode de voyager.

Il est 3½ h. de l'après-midi, et 18 milles nous séparent de la mission Saint-Julien où nous attend le Rév. Père Teston. Il faut se hâter car le soleil descend. Notre petit vaisseau glisse rapidement sur l'eau et cependant ce n'est qu'avec peine que nous arrivons vers les neuf heures du soir. Les fidèles et leur bien-aimé pasteur sont là pour nous saluer. Je suis heureux de leur toucher la main et de les bénir pour la première fois. Le lendemain, nous chantons la messe dans la pauvre petite chapelle de la mission. Hélas ! que de besoins et quelle pauvreté dans cette étable de Bethléem. Les fidèles y viennent nombreux. Ils sont contents et heureux de voir leur nouvel évêque. Le R. P. Teston est le missionnaire de Saint-Julien. Son zèle et son dévouement sont plus grands que ses forces. Le presbytère est une pauvre petite masure en pièces de bois. Tout y est bien primitif. Le

mobilier, le vêtement, la nourriture de l'apôtre, tout porte le cachet de l'extrême pauvreté. J'ai admiré l'abnégation de ce missionnaire qui aurait tant besoin que quelque âme charitable s'intéressât à lui et à sa mission. Le R. P. Teston a plusieurs réserves qu'il doit visiter de temps à autre et où il y a tant de brébis qui réclament un pasteur.

Nous laissons Saint-Julien le mardi, pour nous rendre à l'Île à la Crosse. Nous avons deux embarcations, un grand et un petit esquif. Le R. P. Teston descend avec nous. Les deux ou trois premiers jours nous allons loin car il fait beau temps. Le jeudi soir, un orage nous oblige de descendre à terre et dresser notre tente pour nous mettre à l'abri de la pluie. Le vendredi, nous franchissons les nombreux rapides de la rivière et nous entrons enfin dans le lac. Le soleil est brûlant. Dans l'après-midi, nous apercevons dans le lointain un canot qui vient à nous. Nous tirons du fusil, on nous répond ; on s'approche et de loin nous reconnaissons le R. P. Rapet, le supérieur de la mission qui vient au devant de nous avec le Frère Marcilly. La joie est grande. On se hâte d'approcher de la mission où les nombreux sauvages réunis nous attendent rangés en bataille sur le rivage. A un signal donné une détonation formidable et continuelle salue notre arrivée. Les drapeaux flottent au vent, à la mission et au fort de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson. L'arrivée de l'évêque est pour tous une fête et un vrai triomphe. Le spectacle est grandiose. Il y a là environ 600 sauvages tant Montagnais que Cris à genoux sur le rivage pour recevoir la première bénédiction de leur évêque qui est si heureux de les saluer et de les bénir. Un arc de triomphe est dressé à la porte de l'église. Sur une table se trouvent les ornements pontificaux. Je m'habille et fais mon entrée solennelle dans l'église tandis qu'à la tribune les enfants de l'orphelinat avec les Révêrendes Sœurs chantent au son de l'orgue le "*Sacerdos et Pontifex*". Je remercie la foule en quelques mots et je donne la bénédiction du très saint Sacrement. La semaine entière est employée aux exercices d'une mission en règle. Tous ces bons sauvages viennent en foule le matin et le soir écouter la parole de Dieu, chanter les cantiques et recueillir les grâces du pardon.

Le dimanche suivant est le grand jour des communions. Nous en comptons 310. Il y a 93 Confirmations. Rien de plus beau et de plus ravissant que la vue de ces pauvres enfants des bois. Cet empressement, cette piété, cet amour de la sainte religion. Cette ardeur pour chanter les louanges de Dieu et les cantiques de Marie nous touchent et nous consolent.

Les Révêrendes Sœurs de Montréal qui dirigent avec tant de zèle et de dévouement un orphelinat, un pensionnat et un hôpital sont avec leur nombreuse petite famille la vie et l'ornement de la mission et de l'Église. Chapelle, sacristie, vestiaires, tout porte le cachet de la plus exquise propreté. Cette mission, j'ose le dire, est la perle de mon pauvre Vicariat, grâce à la direction sage et prévoyante du R. P. Rapet, grâce au dévouement sans bornes de nos

trois frères convers, les frères Marcilly, Labelle et Bolwège ; grâce enfin au charitable zèle de la pieuse communauté des bonnes Sœurs de la Charité.

Nous sommes au 23 juin, je pars accompagné du R. P. Pénard, pour le portage Laloche. Nous avons quatre bons et braves Montagnais pour diriger notre bateau. Le voyage nous prend cinq jours. La distance est 160 milles, soit 256 kilomètres. Les chaleurs sont considérables, les orages sont fréquents sur la hauteur des terres. Plusieurs familles que nous voyons le long de la rivière se mettent à nous suivre. Le dimanche nous disons la messe sous la tente au milieu de la forêt. Tous nos chers sauvages se groupent en cercle autour de notre modeste sanctuaire et chantent en plein air les cantiques pieux du Maître de l'Univers.

Le lendemain, lundi, vers le soir nous arrivons au lac La Loche, nous voyons là deux camps ; dans l'un, nous comptons environ 160 personnes et dans l'autre qui est au Fort à peu près autant. Nous allons d'abord donner la mission à ceux-là pour revenir ensuite à ceux-ci. Ils sont séparés par 15 milles. Malheureusement, nous n'avons là ni église, ni maison, ni chapelle. Les pauvres habitants mettent à notre disposition leur maison que nous arrangeons de notre mieux pour y célébrer le service Divin et y faire descendre le Roi des Cieux. La population, toute catholique, est bien religieuse dans ce pays. Nous distribuons la sainte Communion à 124 personnes et donnons à 64 le sacrement de Confirmation. Ces bons sauvages me demandent à grands cris un prêtre résidant au milieu d'eux ; Monseigneur Grandin le leur a promis depuis longtemps, me disent-ils. Ils ne voudraient pas mourir sans l'assistance du prêtre et les secours de la religion. Notre visite les console beaucoup. Ils ne savent comment nous témoigner leur reconnaissance. Ils voudraient nous retenir plus longtemps, mais hélas ! les jours sont comptés et nous revenons sur nos pas le 1er juillet, bien satisfait et bien consolé. Tout le monde tire du fusil en signe de contentement et pour nous dire adieu.

Le retour nous prend six jours, car nous sommes arrêtés par le mauvais temps sur les rives du lac du Bœuf où des myriades de mouches et de maringouins nous crucifient tout vivants et nous empêchent presque de dire la sainte Messe. Les sauvages, dispersés un peu partout, à la chasse et à la pêche, le long des lacs et des rivières, nous saluent au passage. Nous sommes à 12 lieues seulement de l'Île à la Crosse où nous avons hâte d'arriver. Dans l'après-midi, le soleil devient brûlant, la chaleur est étouffante et présage la tempête. Nos jeunes gens, inondés par la sueur, soupiraient après la brise. Hélas ! leurs vœux vont être exaucés. Le tonnerre gronde dans l'ouest ; en quelques heures, le soleil est couvert par d'épais nuages. Le vent souffle avec force, la pluie, les éclairs et le tonnerre nous arrivent. Le ciel est en courroux. Nous nous arrêtons un instant pour laisser passer l'orage. La pluie passée, nous nous hâtons de hisser la voile et nous sommes heureux de voir notre petit vaisseau glisser sur la lame avec une vitesse prodigieuse. Nos gens sont très joyeux. Au bout de

quelque temps, nous entrons dans le lac La Crosse qui s'ouvre large et majestueux devant nous. Arrivés au milieu des flots, nous voyons tout à coup un second orage venir sur nous poussé avec furie par le vent. Nous avons à peine le temps de baisser la voile et d'organiser tout pour la lutte. La pluie tombe par torrents, le vent impétueux creuse l'eau et la soulève en montagnes. Les roulis sont déjà blancs et l'ouragan souffle avec tant de violence que notre frêle embarcation est sur le point d'être engloutie par la lame qui à chaque instant retombe sur nous et nous inonde. Que faire ? Nous sommes si loin du rivage ! Dans notre impuissance, nos regards et nos cœurs s'élèvent vers Dieu : "*Domine salva nos, perimus.*" *Ave Maris Stella, monstra te esse matrem.* La divine Providence qui veille toujours sur le pauvre missionnaire, et l'Etoile de la mer que l'on n'invoqua jamais en vain, nous dit Saint Bernard, ne nous ont point abandonnés. En quelques instants, nous avons pu nous approcher du rivage et tourner doucement une pointe de terre qui nous a soustraits à la vague et donné un port de salut. Veuillez, vous qui lisez ces lignes, nous aider à remercier Dieu et Marie de nous avoir sauvés d'un si grand danger. Arrivés à terre en bénissant la bonté Divine, nous avons allumé un grand feu sur le rivage, fait sécher nos vêtements et pris un sommeil bienfaisant. Le lendemain 6 juillet, avant midi nous revoyons nos frères de l'Île à la Crosse qui par leur aimable hospitalité veulent nous faire oublier les fatigues du voyage.

A mon retour du Portage à lieu la première Communion et la Confirmation des enfants de l'école et des quelques familles de Métis de la localité. Ces chers enfants, au nombre de 26 que nos bonnes sœurs ont préparés, ressemblent à des Européens, tellement ils sont transformés. Ils nous ravissent par leur candeur et leur piété angélique. Les parents qui sont là pour la plupart, pleurent de joie et d'attendrissement. Après la cérémonie, les RR. Pères, les bons Frères de la mission et les Révérendes Sœurs s'unissent aux enfants du pensionnat pour m'offrir leurs vœux et leurs souhaits et fêter ainsi l'anniversaire de ma consécration épiscopale qui a lieu pendant mon voyage au Portage La Loche. Les chants joyeux et aimés, les compliments et le dialogue de ses chers petits anges me tirent des larmes, car ils font revivre pour moi un des plus grands jours de ma vie, jour plein de grâces et bien terrible en même temps. Je bénis la famille entière de toute l'effusion de mon cœur et accorde à la troupe joyeuse, avec les bénédictions du ciel, les jouissances de la terre. La journée, quoique pleine de joie, n'est pas de nature à me donner du repos. La fatigue augmente, les forces disparaissent et la maladie, écho de l'influenza me cloue sur le lit. Le mal de tête est violent, les vomissements se déclarent avec la fièvre. Je suis aux petits soins et plusieurs jours de repos ne viennent apporter aucun soulagement. Cependant le jour fixé pour mon départ vers le district Cumberland est arrivé. Les hommes qui doivent me conduire sont là avec leurs canots, tout est prêt, la santé seule fait défaut. La perspective d'un si long voyage, les conséquences de mon

retard, tout m'inquiète et préoccupe mon esprit. Je demande au Bon Dieu un peu de soulagement ; les enfants sont en prière. Le 15 juillet, je me mets en route malgré mon faible état de santé. Le R. P. Rapet ne peut retenir ses larmes et me voit partir avec peine. Deux sauvages Cris et un excellent Montagnais seront mes guides et ma suite.

Je dis adieu à tout le personnel de la mission, implore la grâce de Dieu et pars me confiant à la garde de Marie Immaculée et de mon ange gardien. Le temps est calme ; nous en profitons pour traverser le lac et puis, peu à peu, nous nous engageons dans le fleuve Churchill ou rivière aux Anglais dont le torrent impétueux va se déverser dans la mer de la Baie d'Hudson. Rien de plus majestueux et de plus solennel que cet immense fleuve qui ressemble plutôt à une série de lacs qu'à une rivière. Paysages variés, îlots verts, montagnes escarpées, cascades rapides qui nous obligent pour les éviter à porter à dos, canots, armes et bagages au moins vingt-six fois.

Sur notre parcours, nous rencontrons trois camps de sauvages. Ces pauvres enfants des bois viennent tous sur le rivage me baiser la main et me font promettre de venir les voir bientôt. Comme je les vois charger leurs fusils pour me faire une ovation à notre départ et que d'ailleurs je connais leur grande pauvreté, je les prie de ne point jeter ainsi inutilement leur poudre au vent. L'un d'entre eux, un chef, prend la parole et me dit dans sa belle langue : " Ah ! mon respectable Père ! si tu voulais nous faire de la peine, ce serait de nous défendre de tirer du fusil en ton honneur. Tirer du fusil est le seul moyen que nous ayons de te prouver notre respect et notre amour. Il nous semble qu'en tirant pour toi nous faisons plaisir au bon Dieu dont tu es le serviteur et c'est le moyen d'attirer ses bénédictions sur nous et nos chers petits enfants. Notre poudre ne sera jamais mieux dépensée." Je ne répliquai rien à ces paroles, et m'éloignai vite, pleurant dans mon cœur le triste sort de ces infortunés sauvages, mais bien consolé des sentiments chrétiens que la grâce de Dieu faisait naître dans leurs belles âmes.

Le dimanche arrivé, nous nous livrons au repos et à nos devoirs de religion. Le bon Dieu, pour nous y engager davantage fait éclater sur nous un orage épouvantable qui dure près de six heures. Vent violent qui emporte ma tente, pluie forte, éclairs rôtirés, tonnerre, tout est de la partie. Nous partons le lendemain lundi ; et ce n'est que le vendredi suivant que nous arrivons à l'Équerre appelé Fort Stanley. Un temple protestant nous dit assez haut que l'hérésie a prévalu dans ces lieux et y a établi ses pénates sans opposition. A peu près tous les sauvages sont protestants. Le lendemain à midi nous sommes au portage de traite ; c'est le 23 juillet. Là nous disons adieu au beau fleuve Churchill pour prendre la petite rivière du lac Pélican. Des lettres qui me sont remises nous apprennent que je suis impatientement attendu. Les Révérends Pères Gasté et Lecoq qui sont venus à ma rencontre ont rebroussé chemin ne pouvant expliquer mon retard.

“ Il faut, écrivent-ils, que Votre Grandeur ait été malade ou que les flots l'aient engloutie. Hâtez-vous si vous êtes encore du nombre des vivants. Les sauvages, arrivés de tous côtés pour nous voir ont bien hâte de partir. Leurs filets ne prennent pas le poisson. La famine est dans le camp nous sommes tous disposés à partir lundi ; avec le grand regret de ne pas avoir vu Votre Grandeur, en particulier le R. P. Gasté qui a fait environ 320 milles ou 510 kilomètres pour venir vous rencontrer et recevoir pour la première fois la bénédiction de son évêque.”

A ces nouvelles, nous nous hâtons, car il n'y a plus de repos possible. Ni le vent, ni la pluie qui tombe par giboulées, ni la nuit même ne sauront nous arrêter. Le canot trace son sillon sur l'eau avec toute vitesse. Nous avons franchi de grandes distances et la nuit nous a enveloppés de son ombre. Il est minuit et nous arrivons près d'un rapide dont le murmure des eaux se fait entendre. Impossible d'aller plus loin sans s'exposer à une mort certaine, me dit notre guide. Cette nouvelle m'afflige mais il me rassure en ajoutant ; demain, dimanche nous serons au lac Pélican avant sept heures du matin, si le temps est beau. On se livre au repos ; mais à peine avons nous fermé l'œil que déjà on donne le signal du départ. Il est trois heures du matin ; le temps est délicieux. En quelques heures mes gens franchissent trois portages, deux rapides, plusieurs lacs, et à 6½ h. annoncent à coups de fusil, notre prochaine arrivée. Nous sommes à la mission Sainte-Gertrude. Les bons Pères Gasté et Bonald sont là, je les presse sur mon cœur pour la première fois, je rassure le R. P. Lecoq et les bons et nombreux sauvages rangés sur deux longues lignes pour saluer et baiser l'anneau du Grand Priant. La joie a succédé à la tristesse. Un bon vieux sauvage qui se mourait de faim se dit rassasié tellement il est heureux.

Nous ne perdons pas une minute. Après quelques préparatifs et malgré la fatigue je montais à l'autel à neuf heures et chantais la messe pontificale. La modeste chapelle du R. P. Bonald, ornée pour la circonstance et depuis longtemps avait le grand défaut d'être trop petite. Vers trois heures de l'après-midi ; nous réunissons encore les sauvages et c'est alors qu'à lieu la cérémonie du sacrement de la Confirmation que je donne à 63 personnes. Le lundi nous allons prier pour les défunts, bénir la croix du cimetière et le mardi à midi nous prenons la voie du Cumberland ou est la mission Saint-Joseph. Le R. P. Lecoq m'accompagne et m'assiste dans le voyage. Ici encore de nombreux rapides nous attendent sur la rivière Sturgeon et la rivière Maligne. Le courant est très fort et nous entraîne à toute vitesse à travers les mille écueils que savent prévoir et éviter à temps les sauvages qui conduisent notre pirogue. Prenez garde aux pierres, leur dit une fois mon compagnon. Ne crains pas, mon Père, lui fut-il répondu, il y a longtemps que je les ai comptées. Le voyage serait assez agréable si ce n'étaient les ardeurs du soleil qui par la réverbération des eaux nous brûle le visage et nous cicatrise les mains. Le soir et le matin ce sont encore les maringouins qui

sont toujours là pour mendier notre sang et tourbillonnent en essaims autour de nous.

C'est le vendredi, 29 juillet vers les 7 heures du soir que nous arrivons à la mission Saint-Joseph du Cumberland. Nous sommes signalés de loin sur le lac et déjà les cloches appellent les fidèles autour de leur pasteur, le R. P. Charlebois. Le chef de la Compagnie de traite M. McFarlane, vrai gentilhomme que j'ai connu longtemps dans l'Athabasca-Mackenzie fait tirer successivement quatre coups de canon pour saluer de loin notre arrivée. Les pavillons flottent partout. A la mission le R. P. Charlebois dirige le feu, et les détonations annoncent au loin l'arrivée de l'évêque catholique que chacun s'empresse de venir voir et de saluer, voire même les protestants. Pourquoi faut-il dire que les ministres de l'erreur ont réussi à entraîner presque tous les nombreux sauvages de cet immense district, soit ici, soit au Pas, soit au Grand Rapide à cause du manque de missionnaires catholiques.

Les fidèles qui, au Cumberland, fréquentent la pauvre église catholique sont presque tous des Métis dont la plupart parlent le français. J'ai eu la consolation de trouver là de bien bonnes familles et de nombreux enfants qui font la joie du missionnaire. Ces bonnes âmes généreuses et dévouées pour la religion catholique sont ce *pusilius grex*, ce petit troupeau dont l'exemple est d'un si grand poids auprès des protestants parmi lesquels les abjurations ne sont pas rares. Nous avons compté dix-sept confirmés parmi ce petit troupeau d'élite.

Après bien des bontés de la part du cher Père Charlebois et de ses bons paroissiens, ainsi que de M. McFarlane, nous leur avons dit adieu et au revoir le deux août pour prendre la direction de Prince-Albert, laissant ainsi, faute de temps et de forces, sans les visiter les belles missions de Saint-Pierre au Lac Caribou, de Churchill chez les Esquimaux de l'Assomption sur la rivière Nelson, de Norway House, etc., pour lesquelles il m'eût encore fallu deux ou trois mois de plus.

Maintenant il nous faut remonter la rivière Saskatchewan ou Kisiskatchewan, rivière au courant fort comme son nom l'indique. Les hommes qui nous conduisent au nombre de six, cette fois, devront désormais marcher le long du rivage ayant en bandoulière chacun une branche de la ligne qui tire l'embarcation en dépit du courant ; et ce ne sera qu'au bout de dix jours de fatigue et de misère que nous serons enfin au foyer pour y goûter un peu de repos et de tranquillité, après avoir parcouru durant deux mois et demi ou trois mois 1864 milles, c'est à-dire 2922 kilomètres, et donné la Confirmation à 428 personnes.

Il est temps que je termine ce rapport déjà bien trop long. Je ne puis le faire cependant sans dire aux pieux associés de la Propagation de la Foi, de l'œuvre de la sainte Enfance, des œuvres apostoliques, que leurs dons généreux ne sont pas perdus. Le bien se fait dans le Vicariat. Des milliers d'âmes connaissent et adorent aujourd'hui Notre-Seigneur qui sans leurs secours seraient encore plongées dans les ténèbres de la mort.

Une chose cependant m'a peiné en visitant nos diverses missions. J'ai vu la plupart de nos Pères Missionnaires s'imposer de grandes privations, manquant même du nécessaire et il était dur à mon cœur de ne pouvoir satisfaire à des besoins presque indispensables faute de ressources suffisantes.

Je pleurais en silence et je demandais au Sacré-Cœur de Jésus de nous susciter quelques généreux bienfaiteurs afin de ne pas laisser manquer au moins du nécessaire nos pauvres missionnaires presque tous usés avant l'âge par suite des privations qu'ils doivent s'imposer.

En finissant, mille fois merci à tous nos généreux bienfaiteurs, au nom de tous les missionnaires du Vicariat de la Saskatchewan qui leur feront toujours une large part de leur mérites, au nom surtout du pauvre petit évêque qui recommande aux prières des bonnes âmes et sa personne et les œuvres si difficiles, qui lui sont confiées.

† ALBERT, O. M. I., EVÊQUE DE MOSYNOPOLIS.

*Vicaire-Apostolique de la Saskatchewan.*

**UNE DEMOISELLE** de plusieurs années d'expérience désire une place **D'ORGANISTE**. Elle se chargerait en même temps de la direction d'un **Chœur de Chant**. Bonnes références, s'adresser à J.-B. LABELLE, ci-devant organiste de l'église Notre-Dame, Montréal ou chez Cadieux et Derome, 1603, rue Notre-Dame, Montréal.

**Les mariages écrits au ciel**, par l'abbé Henry Bolo. 1 vol. in-12.....63 cts

**Le lendemain de la vie**, par l'abbé Henry Bolo. 1 vol. in-12.....63 cts

**Du mariage au divorce**, par l'abbé Henry Bolo. 1 vol. in-12.....63 cts

**Les dernières étapes de la vie chrétienne**, par l'abbé Henry Bolo. 1 vol. in-12.....63 cts

**Une année de méditations**, par St Alp. de Liguori. Traduction nouvelle par le Père Eugène Pladys, rédemptoriste. 2 vol. in-12.....\$1.00

# CATALOGUE GENERAL

## Par ordre alphabétique des noms d'auteurs

### H

**Hallez** (le chanoine).—LE MOIS DE DÉCEMBRE consacré au Verbe incarné et à sa sainte Mère. In-18, 30 c., rel. 55 c.

—MOIS DE JANVIER, consacré à l'Enfant Jésus. In-18, 20 cts, relié 45 cts.

—LE MOIS DE JUIN, consacré au Sacré-Cœur et au Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. In-18, 20 cts, relié 45 cts.

—PLANS D'INSTRUCTIONS sur le symbole, les sacrements, le décalogue, la prière et l'oraison dominicale, d'après le catéchisme du concile de Trente. 7 vol. in-12, \$5.13, reliés \$6.88.

*On vend séparément :*

—Instructions sur le Symbole. 2 vol. in-12, \$1.75, relié \$2.25.

—Instructions sur les Sacrements. 2 vol. in-12, \$1.25, reliés \$1.75.

—Instructions sur le Décalogue. 2 vol. in-12, \$1.25, reliés \$1.75.

—Instruction sur la Prière, Instruction sur l'Oraison dominicale. In-12, 88 cts, relié \$1.13.

—Instructions abrégé sur le Symbole. In-12, de vi-284 p., 45 cts, relié 70 cts.

—PLANS D'INSTRUCTIONS sur les principaux sujets de la morale chrétienne, par un curé du diocèse de Liège. 2 vol. in-12, \$1.25, reliés \$1.75.

**Hamon** (Monsieur) P. SS. — MÉDITATIONS A L'USAGE DU CLERGÉ et des fidèles pour tous les jours de l'année ; 21<sup>e</sup> édition, revue, corrigée, augmentée, et enrichie d'une table analytique des matières. 3 vol. in-12, \$2.25, rel. \$3.00.

—Le même ouvrage. 4 vol. in-18, \$3.00, reliés \$4.00.

—RETRAITES PASTORALES ET DISCOURS DIVERS, publiés par un prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice. 2 vol. in-12, \$1.75, reliés \$2.25.

—VIE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, évêque et prince de Genève, d'après les manuscrits et auteurs contemporains. 2 vol. in-3 avec un portrait, \$3.00, reliés \$4.00.

**Hansen** (R. P. Léonard).—VIE DE SAINTE ROSE DE LIMA. In-12, 50 cts, reliés 75 cts.

**Harlez** (Mgr de).—LA BIBLE DANS L'INDE. In-12, 75 cts, relié \$1.00.

**Hauterive** (M. l'abbé P. d').—GRAND CATÉCHISME DE LA PERSÉVÉRANCE CHRÉTIENNE ou explication philosophique, apologetique, historique, dogmatique, morale, canonique, ascétique et liturgique de la religion, suivant les constitutions déjà promulguées du saint concile du Vatican, tirée des meilleurs auteurs anciens et modernes et appuyée de très-nombreux témoignages de l'écriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques avec d'innombrables traits historiques puisés aux sources les plus pures. Neuvième édition, 14 beaux vol. in-12, \$14.00, reliés \$17.50.

—LA SOMME DU PRÉDICATEUR pour tout le cours de l'année chrétienne renfermant sur chacun des temps liturgiques, sur chacun des évangiles des dimanches quatre instructions homilétiques avec d'innombrables notes et plans permettant de varier à l'infini l'enseignement de la chaire, Première partie, 7 fort vol. in-8, \$10.50, rel. \$14, Deuxième partie, Propre des Saints et sujets de circonstances, 4 vol. in-8, \$6.00, reliés \$8.00.—Le tout réuni. 11 vol. in-8, \$16.50, reliés \$22.00.

**Hayer** (R. P.).—JÉSUS CONSOLATEUR dans les différentes affections de la vie. In-18, 50 cts, relié 75 cts.

**Hébert** (M. l'abbé).—LE MISSIONNAIRE du jour de la première communion, renfermant 69 instructions ou allocutions nouvelles applicables à toutes les circonstances de ce grand jour. In-8, 88 cts, relié \$1.38.

**Hébrard** (Mgr).—HISTOIRE DE STE JEANNE DE VALOIS et de l'ordre de l'Annonciade. In-12, \$1.00, relié \$1.25.

**Hello** (Ernest).—L'HOMME. In-8, \$1.13, relié \$1.63.

**Herbert** (M. l'abbé).—ELEVATIONS AUX SACRÉS CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE. 4<sup>e</sup>me édition, in-18, 63 c., rel. 88 c.

—L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST MÉDITÉE, ou suite de considération pieuses adaptées à chaque chapitre. Dix-septième édition. 2 vol. in-12, \$1.50, rel. \$2.

**Herdt** (P. J. B. de).—SACRÉ LITURGIE praxis, juxta ritum romanum. 3 vol. in-8, \$3.00, reliés \$4.50.

**Hettinger** (M. Franz).—**APOLOGIE DU CHRISTIANISME**, traduction de l'allemand par M. Juhén Lalobe de Felcourt, licencié en droit, et M. J. B. Jeannin, préfet des études au collège de l'Immaculée-Conception de Saint-Dizier. 3 vol. in-8, \$6.25, reliés \$8.75.

**Hilaire** (R. P.).—**EXERCICES DE PIÉTÉ à l'usage des tertiaires de St-François**. In-18, 33 cts, relié 58 cts.

**Himonet** (M. l'abbé).—**PREMIERS COMMUNIANTS EN RETRAITE**, ou trois cours divers d'exercices préparatoires à la première communion. In-12, 63 c. relié 88 cts.

**Histoire de sainte Thérèse**, d'après les *Bollandistes*, ses divers historiens et ses œuvres complètes, ouvrage approuvé par NN. SS. les Evêques de Bayeux, de Nantes, de Séez, de Constance, d'Autun, d'Angoulême, de Newcastle et d'Anthédon. 2 vol. in-12, \$1.88, reliés \$2.38.

**Hoffelize** (Cresse d').—**AVIS SPIRITUELS** pour servir à la sanctification des âmes, 10<sup>ème</sup> édition. 3 vol. in-18, \$1.88, reliés \$2.63.

—**DE BETHLÉEM AU TABERNACLE**, ou comment Jésus nous aime. In-18, 38 c., relié 63 cts.

—**ENTRETIENS AVEC NOTRE-SEIGNEUR**, pour les jours de communion. In-18, 38 cts, relié 63 cts.

—**MANUEL DE PRIÈRES** pour les associés de la communion réparatrice. In-18, 38 cts, relié 63 cts.

—**RÉFLEXIONS ET PRIÈRES** pour la sainte communion. 2 vol. in-18, \$1 63, reliés \$2.13.

—**RÉFLEXIONS SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS CHRIST** et prières pour le chemin de la Croix, fort vol. in-18, 75 cts, reliés \$1.00.

—**UN AIDE DANS LA DULEUR**. In-18, 85 cts, relié \$1.10.

—**VISITES A JÉSUS HOSTIE**. 2 vol. in-32, 63 cts, reliés en un volume 88 cts.

**Holzhauser** (Barthélemy).—**INTERPRÉTATION DE L'APOCALYPSE**, renfermant l'histoire des sept âges de l'Eglise catholique. Ouvrage traduit du latin, et continué par le chanoine de Wuilleret. 2 vol. in-8, \$3.00, reliés \$4.00.

**Holweck** (F. G.), sacerdote archidiocesis S. Ludovici americana. —**FASTI MARIANI sive calendarium festorum Sanctæ Mariæ virginis deiparæ.**

**Memoria historica illustratum**. Grd in-12, 378 pages, \$1.50, relié \$2.00.

**Houdry** (R. P. Vincent) S. J.—**LA BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS**. 8 forts vol. grd in-8, \$12.50, reliés \$16.50.

**Huguet** (R. P.) S. M.—**ANNÉE MISÉRICORDIEUSE DE MARIE**, ou 12 mois de Marie en exemples. In-12, 63 cts, relié 88 c.

—**ANNÉE MISÉRICORDIEUSE DE SAINT JOSEPH**, contenant pour tous les jours de chaque mois un trait de la puissance de ce grand patriarche. In-12, 63 cts, relié 88 cts.

—**CÉLÈBRES CONVERSIONS CONTEMPORAINES**. In-12, 75 cts, relié \$1.00.

—**DE LA CHARITÉ DANS LES CONVERSATIONS**. In-12, 38 cts, relié 63 cts.

—**DÉVOTION A MARIE EN EXEMPLES**. 2 vol. in-12, \$1.50, reliés \$2.00.

—**DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR EN EXEMPLES**. In-12, 38 cts, relié 63 cts.

—**MOIS DU SACRÉ-CŒUR**. In-18, 38 c. relié 63 cts.

—**PENSÉES CONSOLANTES** de S. François de Sales dans les épreuves et les tentations de la vie intérieure, dans les infirmités de l'âme et du corps, dans la crainte excessive de la mort et des jugements de Dieu, dans la perte des parents et des amis, etc. Recueillies dans ses écrits et mises en ordre avec les notes des maîtres de la vie spirituelle. In-18 de 368 pages, 38 cts, relié 63 cts.

—**PERFECTION CHRÉTIENNE EN EXEMPLES**. In-12, 75 cts, relié \$1.00.

—**POUVOIR DE SAINT JOSEPH**. In-12, 38 cts relié 63 cts.

—**QUE DIEU EST BON !** ou pensées consolantes de Fenelon dans les afflictions et les épreuves de la vie intérieure dans les maladies de l'âme et du corps, dans la crainte excessive de la mort et les jugements de Dieu, recueillies dans ses écrits. In-18, 38 cts, relié 63 cts.

—**SAINTE JOSEPH AVOCAT DES CAUSES DÉSPÉRÉES**, nouvelles relations des faveurs spirituelles et temporelles obtenues par la toute-puissante médiation de ce glorieux patriarche. In-12, 50 cts, relié 75 cts.

—**SOIRÉES DES SERVITEURS DE SAINT JOSEPH**. In-12, 38 cts, relié 63 cts.

—**TERRIBLES CHÂTIMENTS RÉSERVÉS AUX RÉVOLUTIONNAIRES**. In-12, 75 c., rel. \$1.

**Hurter** (R. P.) S. J.—**MEDULLA THEOLOGIE DOGMATICÆ**. In-8, 3 50, rel. \$4 00

—**THEOLOGIE DOGMATICÆ COMPENDIUM**, in usum studiosorum theologiæ. 3 vol. grd in-8, \$5.63, reliés \$7.25